

EN CORRÈZE

Un foyer-logement new look

PAR JOACHIM REYNARD

L'isolement touche de plus en plus de Français vieillissants, notamment en zone rurale. À Espagnac, en Corrèze, pour répondre à cette problématique, la mairie a mis en place une initiative innovante, avec le soutien de la MSA : le Jardin des aînés. À mi-chemin entre maintien à domicile et hébergement en Ehpad, la démarche a le mérite de redonner une nouvelle jeunesse à la formule du foyer-logement trop souvent excentré et mal adapté.

Près d'une grande cheminée dont ils attisent le feu, quatre retraités papotent en jouant à la belote autour d'un café. À quelques mètres de là, une voisine se fait coiffer, ravie de ne plus avoir à parcourir les 20 kilomètres qui la séparent de Tulle, la ville la plus proche. Cette salle commune, au sein de la Maison des services, c'est leur lieu de rencontre. Autour, un jardin fleuri et six logements de plain-pied, adaptés aux personnes âgées et handicapées. L'ensemble s'appelle le Jardin des aînés. Si ce lieu n'existait pas, les sept résidents de plus de 65 ans qui vivent ici (cinq personnes seules et un couple) seraient probablement aujourd'hui hébergés en établissement spécialisé. Avec ses 350 habitants, Espagnac (Corrèze) est une toute petite commune rurale dans un canton de 3 000 âmes à la population vieillissante. Dans

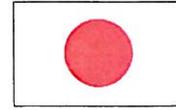


cette région désertifiée, les services aux personnes se comptent sur les doigts de la main, l'habitat très dispersé est propice à l'isolement et les maisons sont anciennes, "donc peu adaptées aux besoins des personnes âgées et parfois même dangereuses", note Paul Luce, maire de la commune.

AU CENTRE DU VILLAGE

En 2002, l'élu et la Mutualité sociale agricole (MSA) entament la réflexion qui aboutira à la création du "Jardin des aînés". "En temps normal, au bout d'un certain temps, les personnes âgées maintenues à domicile commencent à perdre une certaine autonomie, à se sentir en insécurité ou à vivre plus mal leur isolement. L'étape suivante, c'est l'Ehpad", explique Anne Poudret, responsable du service action sociale en Corrèze à la MSA du Limousin. Conscient des demandes de ces publics confron-

tés aux limites du maintien à domicile et au manque de lien social dû à l'isolement, le maire veut leur offrir une solution différente. Au départ, il pense à créer une Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (Marpa), mais l'investissement est beaucoup trop lourd pour la petite bourgade. Germe alors l'idée de créer des logements HLM avec au centre un lieu de vie, qui lie la vie du village et les locataires : "la maison des services". Un projet qui s'avérera bien moins lourd financièrement pour la commune (voir encadré). Dans un environnement répondant aux normes d'accessibilité pour personnes handicapées, la mairie, soutenue par la MSA, fait construire six logements de deux pièces à loyer modéré (350 euros). Chacun dispose d'un garage, d'un cellier, d'un jardin et du dernier cri en matière de domotique, financé par le conseil géné-



EN BREF

Il. Au centre, telle la place du village, maison des services, avec sa grande alle et sa cheminée centrale, "permet aux résidents et aux autres habitants du village de se retrouver", explique le maire. À l'intérieur, les villageois trouvent différents services : une permanence de la mairie avec la présence d'un secrétaire mi-temps, la permanence de l'instance de coordination gérontologique du canton de la Roche Canillac, celle du Crédit agricole et de l'assureur Groupama, et différents services marchands (esthéticienne, coiffeuse, podologue et bientôt un kinésithérapeute).

LE CŒUR DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL

Dans le même bâtiment, une salle de réunion est mise à disposition des associations et ouverte pour les différentes activités proposées aux résidents et à la population : atelier bien vieillir, travail sur mémoire face au vieillissement précoce... "La Maison des services est un lieu ouvert sur l'extérieur", explique le maire Luce, car l'idée ici, c'est avant tout de créer du lien. Et cela, le club du troisième âge l'a bien compris, ne perdant pas à s'approprier les locaux en proposant divers ateliers comme du crochet ou un atelier mémoire de la ville avec les élèves de l'école primaire d'Espagnac... Par la volonté de lien se fait également intergénérationnelle. C'est pourquoi la bibliothèque de l'école a été installée dans la "maison des services". Et le lien se fait naturellement : les enfants viennent à la bibliothèque, les habitants utilisent la permanence de la mairie, la coiffeuse... C'est une véritable dynamique de petit

village qui contribue à lutter contre l'isolement", se félicite Anne Poudret.

Une dynamique qui repose sur le fort investissement de l'équipe municipale. "Si la Maison des services fonctionne aussi bien et qu'elle propose toutes ces activités, c'est grâce à la mobilisation des élus qui participent à l'animation", souligne Anne Poudret. Mais quid du dispositif si l'équipe municipale change ou si sa motivation baisse ? "Ma crainte, c'est que lorsque ces personnes seront moins disponibles, se posera la question du recrutement d'un animateur, ne serait-ce qu'à mi-temps, pour faire vivre le lieu". Une problématique que le maire a bien comprise et qu'il a décidé de prendre en main : "Nous sommes en train de négocier avec la Mutualité française la création d'un poste d'animateur, qui soulagerait les

Côté financements, c'est l'office HLM qui a pris en charge la construction des habitations. Tandis que la Maison des services, retenue à l'époque par le département à titre expérimental, a reçu de nombreuses aides publiques : 40% de la part du conseil général et 40% de l'État. Le projet a par ailleurs bénéficié d'une aide de la MSA, dans le cadre d'un appel à projets pour l'accueil innovant des personnes âgées. Résultat : "pour la municipalité, c'est une opération presque blanche, le coût ayant été très faible par rapport au service rendu", note le maire.

élus et permettrait une présence plus importante". Car le succès du Jardin des aînés n'est plus à démontrer. "La première évaluation faite à la MSA est très positive. Mais elle montre qu'il faut être vigilant face au vieillissement des résidents. C'est un peu l'écueil : ils sont si bien qu'ils ne veulent pas partir et deviennent dépendants dans ces logements. Heureusement, la coordination gérontologique, grâce à sa permanence, permet d'être attentif à cette problématique", analyse Anne Poudret. Et puisqu'ils font le bonheur de leurs résidents, la municipalité, forte de ce succès, a décidé de faire construire quatre nouveaux logements.

CONTACT

Mairie d'Espagnac : 05 55 73 23 02

LES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES GRAVES MIEUX CONNUS

Un rapport du conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies permet de mieux appréhender l'importance des événements imprévus en milieu hospitalier, les événements indésirables graves (EIG), qui peuvent entraîner une dégradation significative de la situation clinique du patient. Un malade sur cent entrant à l'hôpital serait victime d'un EIG, celui-ci étant mortel dans un cas sur 10. On estime que la moitié de ces EIG seraient évitables grâce à une meilleure organisation des processus de soin.

15% DES HOMMES DE PLUS DE 40 ANS CONSOMMENT TROP D'ALCOOL

Selon les chiffres du baromètre Santé 2010, plus du quart des hommes de plus de 40 ans boivent de l'alcool quotidiennement et 15% d'entre eux ont une consommation régulière excessive. La nouvelle campagne nationale de prévention intitulée "Boire un peu tous les jours, c'est mettre sa vie en danger", leur fera-t-elle prendre conscience que l'abus régulier d'alcool peut avoir des conséquences sur la santé ?

MÉDICAMENTS : 114 EUROS PAR PERSONNE ET PAR AN

Selon une étude de l'assurance maladie qui compare la situation de sept pays entre 2006 et 2009, les Français ont dépensé chacun 114 euros de médicaments en 2009, contre 94 euros en Espagne ou 70 euros en Allemagne. Bien qu'elle ait réussi à modérer sa consommation de médicaments ces dernières années, la France reste en tête des dépenses par habitant. En cause : un niveau élevé de prescriptions de médicaments non génériques, donc plus chers.

SANTÉ : LES INÉGALITÉS SOCIALES PERSISTENT

Selon l'Institut de veille sanitaire (INVS), malgré de très bons résultats sanitaires en France par rapport aux autres pays Européens, les inégalités sociales de santé persistent. À âge égal, les ouvriers ont respectivement trois fois plus de risques de juger leur état de santé altéré que les cadres, tandis que, à plus de 60 ans, les ouvriers déclarent deux fois plus souvent des incapacités et de difficultés pour rester autonomes dans les activités du quotidien que les cadres.